Fédération Française de Taekwondo et de Disciplines Associées

Ligue de TAEKWONDO AUVERGNE RHONE ALPES

.01 photo

FICHE CANDIDATURE
DIRECTEUR DE GRADE DE LIGUE (DGL)
SAISON 2021-2024

Dossier à adresser au siège de la
Ligue de Taekwondo Auvergne Rhône Alpes
8 place du traité de Rome 69007 LYON
DATE LIMITE DE RECEPTION DES DOSSIERS : 08 Février 2021 (cachet de la poste)
et par mails à : contact.tkdara@gmail.com **ET** liguetkdara@outlook.fr le 08 Février 2021 à Minuit

Nom * : _____ **Prénom*** : _____

Date de Naissance * : _____

Adresse* : _____

Code Postal* : _____ Ville* : _____

Téléphone* :_____ Mobile * : _____

Email * :_____

Grade FFTDA* : _____

Situation Professionnelle* :_____

Nom du Club * : _____

N° Affiliation* : _____ Grade * : _____

N° de licence * : _____ N° de passeport * :_____

Diplômes d'enseignant de taekwondo dont vous êtes titulaire (joindre les photocopies)*:

☐ DIF ☐ CQP MAM ☐ DEJEPS Mention Taekwondo ☐ Autre (précisez) :

_____

Motivation* :

* Tous les Champs sont obligatoires

Ligue de Taekwondo Auvergne Rhône-Alpes
www.taekwondo-aura.com

Fédération **F**rançaise de **T**aekwondo et de **D**isciplines **A**ssociées
Ligue de TAEKWONDO AUVERGNE RHONE ALPES

Prérequis pour acte de candidature:

- Etre reconnu pour incarner les valeurs de nos disciplines.
- Avoir son passeport sportif à jour.
- Etre licencié(e) dans la région dans laquelle il postule. -Etre titulaire du 5e dan FFTDA (délivré par la CSDGE).
- Maitrise les outils informatiques inhérents à son environnement.
- Maitrise la règlementation de la CSDGE.

Missions :

- Incarne les valeurs de nos disciplines (de par sa fonction, il doit être exemplaire dans son attitude et cela en toute circonstance).
- Est garant de l'application des Directives Techniques Nationales au service de l'intérêt général.
- Assure la coordination de la Commission d'Organisation Régionale des Dans et Grades.
- Assure la responsabilité technique des examens sous l'autorité du président du jury et/ou du délégué de la CSDGE.
- Organise les passages de grades taekwondo conformément à la réglementation en vigueur.
- Organise les passages de grades des disciplines associées conformément à la réglementation en vigueur.
- Convoque et assure la répartition des membres du jury sur les tables d'examen lors des passages de grades.
- Transmet à la CSDGE les résultats des différents examens, pour validation.
- Assure la formation initiale et continue des jurys passage de grades de son territoire.
- Réalise et présente un bilan de son activité.
- Sur convocation du président de la CSDGE, il participe aux réunions durant lesquelles sont précisées les directives concernant les Dans et Grades Equivalents.

Nomination :

- Par le président de la CSDGE sur proposition du président de ligue.